



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E13837

VALABLE JUSQU'AU 01/07/2027

ÉDITÉ LE 07/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1972

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 17/02/2001  
64 272

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ANGERS 72 B 92

Siret : 301 030 888 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4900242 / S

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 105246120001

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 105246120001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : AMBIANCE CONFORT ENERGIES

8 ALLÉE DES GROUAS  
PARC D'ACTIVITE DES FONTENELLES  
49250 BRISSAC LOIRE AUBANCE

Téléphone : 02 41 91 22 58

Fax :

Portable : 06 77 48 34 19

Site Internet : <https://ambiance-confort-energies.fr/>

E-mail : [contact@ace49.fr](mailto:contact@ace49.fr)

Responsabilité légale :

DECRAEMER SÉBASTIEN GÉRANT

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	10/04/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	10/04/2024
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	10/04/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	02/07/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	02/07/2024
5241	Installation de chauffage solaire et ecs	10/04/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	02/07/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	25/03/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	28/09/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.